

Actualités en bref

Étude PIAAC: état des lieux des compétences de base en lecture, mathématiques et résolution de problèmes en Suisse

En Suisse, 22 % (1,25 million) d'adultes possèdent de faibles compétences en lecture. Cela signifie, par exemple, que ces personnes ne peuvent comprendre que des textes très courts et simples, ou ne trouvent des informations que si elles sont clairement indiquées. En mathématiques appliquées, ce pourcentage est d'environ 19 % (1,06 million de personnes), et en résolution adaptative de problèmes, 24 % (1,38 million de personnes).

Ces données proviennent du rapport national publié par l'Office fédéral de la statistique (OFS) sur les premiers résultats du deuxième cycle du Programme pour l'éva-

luation internationale des compétences des adultes (PIAAC) de l'OCDE. Cette étude, réalisée pour la première fois en 2011 dans près de 40 pays, a impliqué en Suisse 6 648 adultes âgés de 16 à 65 ans. Il s'agit de la première collecte de données actualisées sur ce sujet en Suisse depuis l'enquête ALL (Adult Literacy and Life Skills) en 2003.

Selon cette étude, 15 % des adultes en Suisse affichent de faibles compétences dans les trois domaines évalués, à savoir la lecture, les mathématiques et la résolution de problèmes. De plus, 6 % ont de grandes lacunes dans deux compétences, et 9 % dans une seule compétence (2,5 % uniquement en lecture, 1,5 % uniquement en mathématiques appliquées et 4,7 % uniquement en résolution de problèmes). Au total, environ 1,67 million de personnes présentent de faibles compétences dans au moins un domaine. La grande majorité de ces personnes est active professionnellement.

Les résultats moyens de la Suisse dans tous les domaines sont significativement supérieurs à la moyenne de l'OCDE. À l'échelle internationale, la Finlande, le Japon, la Suède, la Norvège et les Pays-Bas obtiennent les meilleurs scores dans les trois domaines de compétences.

Au cours des dix dernières années, peu de pays ont enregistré des améliorations notables. Une surprise également pour Andreas Schleicher, directeur de l'éducation à l'OCDE, qui souligne que cette stagnation ne peut être expliquée ni par la migration ni par le vieillissement de la population. Il évoque plutôt une «disparité sociale croissante» et un «écart de performance». En d'autres termes, l'écart entre les individus les plus performants et les moins performants s'est creusé.

Le Conseil fédéral veut économiser massivement sur la formation continue

Comme annoncé en septembre 2024, le Conseil fédéral a présenté fin janvier 2025 un programme d'économies qui devrait entraîner des coupes importantes dans de nombreux domaines. Le «programme d'allègement budgétaire 27» comprend 59 mesures et devrait permettre de réaliser des économies allant jusqu'à 3,6 milliards de francs à partir de 2027. Environ la moitié des mesures proposées nécessitent des modifications législatives. L'autre moitié devrait, selon la volonté du Conseil fédéral, entrer en vigueur en partie dès 2026.

Dans le cadre de ce programme d'austérité drastique, des économies massives sont également prévues dans le domaine de la formation continue. Les mesures suivantes sont notamment proposées à partir de 2027:

- la suppression des fonds fédéraux destinés à la promotion des compétences de base des adultes
- la suppression du soutien aux prestations des organisations de formation continue (dont fait partie la FSEA)
- la suppression des subventions pour la formation continue dans le domaine de la formation et de l'environnement
- la réduction des subventions fédérales pour des projets dans le domaine de la formation continue à des fins professionnelles
- la réduction des fonds pour la mobilité internationale et les projets de coopération dans le domaine de la formation continue

Avec les mesures d'économie pour la formation continue, le Conseil fédéral fait volte-face. Dans le cadre de la stratégie de pro-

motion de la formation, de la recherche et de l'innovation (stratégie FRI) 2025-2028, il avait encore déclaré la formation continue comme une priorité jusqu'à fin 2028 et proposé une extension de la promotion.

La période de consultation pour le «programme d'allègement budgétaire 27» dure jusqu'à début mai 2025. Le calendrier du Conseil fédéral prévoit que le Parlement entame l'examen des mesures d'économie lors de la session d'hiver 2025. Les modifications législatives qui en découlent devraient entrer en vigueur début 2027. Le programme d'économie est soumis au référendum facultatif.

Un certificat de branche pour les formatrices et formateurs dans le domaine des compétences de base

Le projet «Certificat national de branche pour les formateurs en compétences de base» vise à professionnaliser et à améliorer la qualité de la formation initiale et continue pour l'enseignement de compétences telles que la littératie, les mathématiques de base et l'utilisation des TIC.

L'organisme responsable du projet est composé de quatre organisations: l'Association des universités populaires suisses (AUPS), la Fédération suisse pour la formation continue (FSEA), la Fédération suisse Lire et Écrire (FSLE) et la Coordination romande pour la formation de base des adultes (CR-FBA).

Il propose de créer un certificat national pour les formatrices et formateurs en compétences de base en Suisse.

La mise en œuvre du projet est prévue pour 2025-2028. Dans le cadre de la consultation en cours, le profil de qualification et le mo-

dèle de formation seront finalisés et constitueront la base de la mise en œuvre.

L'OCDE recommande d'améliorer les services de conseil et d'orientation

Le rapport «Quality Matters» de l'OCDE examine le paysage changeant de la formation des adultes (dans le rapport AET pour Adult Education and Training), présente les systèmes d'assurance qualité existants dans les pays de l'OCDE et introduit un cadre de comparaison. L'étude a examiné dans quelle mesure des informations et des conseils facilement accessibles peuvent permettre aux personnes apprenantes de jouer un rôle décisif dans le suivi des résultats et quels sont les défis particuliers posés par l'émergence de l'éducation numérique des adultes.

La publication s'appuie sur des travaux de recherche et des études de cas approfondies et contient des recommandations stratégiques visant à renforcer les systèmes d'éducation et de formation des adultes afin de garantir qu'ils restent accessibles et adaptés aux besoins du marché du travail et de la société.

«Quality Matters» constate que la participation à l'AET a augmenté au cours des dix dernières années. Les données montrent une augmentation de la participation de 10 points entre 2007 et 2016, ainsi qu'une hausse de la formation continue en entreprise de 8 points au cours de la même période.

Cependant, il existe toujours un fossé entre les adultes peu qualifiés et les adultes hautement qualifiés, ce qui est dû à des différences persistantes dans l'accès aux possibilités d'apprentissage. Cela souligne la nécessité de systèmes d'AET plus inclusifs pour éliminer ces inégalités. En réponse à

ces tendances et à ces défis, les gouvernements investissent de plus en plus dans le renforcement des systèmes d'AET, la promotion de l'apprentissage tout au long de la vie et la mise en œuvre de mécanismes de financement innovants pour soutenir le développement continu des compétences.

De nouveaux mécanismes de financement tels que les bons, les subventions et les comptes d'apprentissage individuels sont étudiés afin de soutenir la mise à niveau et la requalification tout au long de la vie. Ces initiatives visent à rendre l'éducation plus inclusive et plus équitable, à garantir que chaque personne ait la possibilité d'améliorer ses compétences et de rester compétitive sur un marché du travail en rapide évolution.

OCDE (2024): Quality Matters. Strengthening the Quality Assurance of Adult Education and Training.

Les facteurs qui empêchent les adultes de participer à la formation continue

Dans son rapport «Regards sur l'éducation», l'OCDE saisit chaque année des données relatives à la participation à la formation continue et effectue des comparaisons avec les années précédentes. Le rapport 2024 montre que la participation à la formation continue formelle et/ou non formelle est restée pratiquement inchangée entre 2016 et 2022 dans la moyenne des pays de l'OCDE. En revanche, on constate un écart important en Suisse: en 2022, 54 % des adultes ont participé à une formation continue formelle et/ou non formelle. En 2016, ce chiffre atteignait presque 70 %.

Dans plus des deux tiers des pays, les conflits de dates sont la principale raison citée par les adultes qui les empêchent de participer à des formations.

Là aussi, la situation en Suisse n'est pas la même que dans la moyenne des autres pays: seuls 14% des hommes et 17% des femmes qui ne participent pas à la formation continue citent les conflits de dates comme raison principale à leur non-participation. En revanche, 39% des hommes et 47% des femmes mentionnent les coûts comme principal motif de non-participation. On constate aussi un écart entre les hommes et les femmes en lien avec des raisons familiales, autre motif de non-participation à la formation continue: 24% des hommes font valoir ces raisons, contre 32% des femmes.

Regards sur l'éducation 2024. Les indicateurs de l'OCDE

aux organisations suisses de bénéficier à nouveau d'un accès illimité aux offres, aux outils et aux réseaux.

L'inclusion numérique dans la formation continue

En Suisse, la participation numérique des personnes en situation de handicap n'est jusqu'à présent guère ancrée de manière systématique dans la formation professionnelle initiale et continue. Telle est la conclusion de l'étude «Participation numérique des personnes handicapées dans la formation professionnelle initiale et continue» de la Haute école de travail social FHNW.

Les organismes de formation disposent rarement d'un concept global pour promouvoir l'accessibilité numérique.

L'écart entre l'importance théorique de l'inclusion et le manque de mise en œuvre dans la pratique montre que les organisations reconnaissent certes l'importance du sujet, mais qu'elles échouent souvent en raison du manque de ressources et de planification stratégique. Selon le rapport de l'étude, la mise en place de structures claires, la mise à disposition de ressources financières et humaines suffisantes ainsi qu'une sensibilisation ciblée à l'accessibilité à tous les niveaux pourraient contribuer à combler cette lacune.

Les facteurs favorables comprennent des dispositions légales claires, des technologies accessibles, un soutien social et un renforcement ciblé des compétences. Les obstacles sont dus au manque de ressources financières, aux lacunes des connaissances de divers acteurs dans et autour du domaine de l'éducation, au manque de normalisation, aux efforts supplémentaires et à la peur de la stigmatisation.

La Suisse pourrait de nouveau rejoindre Erasmus+ en 2027

En novembre 2024, le Conseil fédéral a mené une discussion approfondie sur l'avancement des négociations avec l'Union européenne (UE). Une décision de principe a été prise concernant l'association de la Suisse au programme Erasmus+: il vise une association à ce programme à partir de 2027 et soumettra la décision de financement au Parlement dans le cadre du message sur le paquet global. Parallèlement, un système national de mise en œuvre doit être élaboré et les acteurs de l'éducation sont encouragés à se préparer.

Ainsi, la Suisse pourrait à nouveau rejoindre le programme européen d'éducation Erasmus+ en 2027. Erasmus+ est le plus vaste programme d'éducation visant à promouvoir la mobilité et la coopération en Europe et au-delà. Trente-trois pays participent à la génération actuelle du programme, qui dispose d'un budget de 26,2 milliards d'euros. Une association à Erasmus+ permettrait aux institutions et

Selon l'étude, les organisations de formation ont besoin d'une stratégie globale pour améliorer durablement la participation numérique. Cette stratégie devrait inclure la promotion de valeurs inclusives, le développement de ressources techniques ainsi que la sensibilisation et la formation ciblées des enseignantes et des enseignants.